

Langue française

Etablissement engagé !

“Une lettre écrite en français, sans fautes, surprend aujourd'hui comme une chose d'autrefois.”

Julien Green

Chers parents,

L'ensemble scolaire St Joseph refuse d'être surpris et s'engage à son niveau pour que l'orthographe, la grammaire et la langue française continuent d'être reconnus, dans nos régions comme à travers le monde. Engagés positivement depuis 2016 dans un Projet et une Certification Voltaire très prisés, nous poursuivons et innovons toujours pour que nos jeunes se réapproprient le sens du bien parler, du bien écrire, du bien lire.

Les préconisations de notre ministre de l'éducation nationale nous donnent raison et c'est avec joie que nous vous informons de nos engagements :

1- **Projet et Certificat Voltaire** : en 4^{ème} et en 2^{nde} à raison de 30 minutes par semaine en demi-classe, dans l'emploi du temps, avec des très bons résultats.

2- **Lecture d'été** : Une liste de lecture travaillée par les équipes des différentes matières et Madame SALA-JABOULET, professeur-documentaliste est proposée aux élèves au mois de juin afin que chaque jeune puisse lire avec plaisir. Les collégiens doivent lire une de ces œuvres pendant l'été, les lycéens, deux. Une évaluation en septembre permet de donner de la valeur au travail fourni.

3- **Projet langue française** : tous les équipes pédagogiques sont impliquées. Voici leurs engagements :

➤ Dans toutes les matières : **10% (2 points sur 20...)** de la note seront accordés à l'orthographe, l'expression et le soin.

➤ Français : Afin d'aider les élèves à les mémoriser, les règles fondamentales seront affichées en classe selon un calendrier précis et en fonction du niveau. Lors des évaluations, les réponses devront être rédigées (avec majuscule et ponctuation) sinon l'élève ne pourra obtenir que la moitié des points (sauf s'il est officiellement reconnu comme élève à besoin éducatif particulier). L'usage d'un stylo dont l'encre s'efface (stylo à encre ou « frixion ») est obligatoire. De plus, les ratures, l'usage abusif du blanc et l'absence de propreté seront sanctionnés (deux points en moins). Une dictée de dix minutes sera effectuée toutes les semaines en 6^{ème} et en 5^{ème} et une autre dictée à la fin de chaque période. Les 4^{èmes} et les 3^{èmes} seront quant à eux évalués sur une dictée par période. En conjugaison, le programme précis interne d'apprentissage des temps pourra être demandé à l'enseignant en début d'année.

Concernant la lecture des œuvres en français, l'établissement encourage vivement les parents à discuter avec leurs enfants des lectures demandées, tout au long de l'année.

➤ Mathématiques : Les élèves devront présenter les calculs et donner les phrases-réponses complètes avec les unités de mesure (si la consigne n'est pas respectée, des points seront enlevés dans le barème du contrôle). Les élèves devront utiliser un stylo bille effaçable. Ils utiliseront un crayon de papier pour les figures de géométrie. Une lecture et/ou une explication des consignes pourra être effectuée sur demande (qu'il s'agisse d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou non). L'élaboration d'un brouillon sera obligatoire. L'enseignant correcteur devra également pouvoir nettement différencier la langue française du langage mathématique (symboles).

- Sciences : En évaluation, des points seront attribués à l'orthographe, au soin, à la rédaction et à la présentation. Il est attendu que chaque réponse soit formulée en langue française correcte et avec soin, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Le vocabulaire scientifique devra être utilisé à bon escient et en s'appliquant pour l'orthographe. Certaines abréviations et symboles nécessaires seront autorisés.
- Histoire-géographie EMC : La propreté de la copie sera prise en compte dans la notation. Les enseignants proposeront des lectures et/ou des films sur les chapitres étudiés. Seulement la moitié des points sera attribuée si la réponse n'est pas rédigée. Le brouillon sera obligatoire pour la rédaction d'un paragraphe (niveaux 4ème et 3ème). Les élèves devront acquérir un vocabulaire spécifique dont ils trouveront les définitions dans le cahier ou dans le livre. Lors de l'évaluation, une lecture attentive et commune des consignes sera effectuée et le temps de questionnement sera dès lors limité. Les enseignants vérifieront les cahiers de manière aléatoire. En cas de problème, il y aura remédiation. L'expression orale sera travaillée spécifiquement à travers les exposés, les débats...
- Langues vivantes : Les élèves devront respecter la ponctuation et les majuscules en langue étrangère comme en français. Lorsque la restitution sera demandée en français, qu'il s'agisse de compréhensions écrites ou orales, l'orthographe et la grammaire devront être correctes. L'investissement sera évalué en cours de langue sous la forme d'une auto-évaluation trimestrielle (évaluation de l'implication et de l'attention). Concernant les évaluations, une lecture attentive des consignes sera premièrement faite, puis une reformulation en français si l'enseignant le juge nécessaire, et enfin, les élèves auront droit à deux ou trois minutes de questions sur les consignes. Après cela, les élèves ne pourront plus poser de questions.
- Documentation - CDI : Les élèves trouveront des lectures variées et adaptées à chaque niveau. En 6^{ème}, une séance est dédiée à la lecture de consignes. Le classeur du projet ION 6^{ème} est vérifié régulièrement. Entre 12h30 et 14h, le professeur-documentaliste oriente les élèves vers moins de copier-coller et plus de lecture-réécriture. Nouvellement formée pour cela, le professeur-documentaliste proposera à certains élèves une aide quant à leur graphie. Une attention particulière sera portée aux élèves dyslexiques (lectures adaptées, livres audio).

Ces engagements ont fait l'objet d'un travail de fond lors de journées pédagogiques avec les équipes, en concertation totale. Ils sont les fruits d'une volonté courageuse de se démarquer en mettant en avant les forces de l'excellence de notre établissement et en innovant.

Il va de soi qu'à ce titre, ils engagent également vos enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes en ne se contentant pas d'accepter cette nouveauté en la subissant, mais en se l'appropriant pour voir plus loin, pour voir se dessiner l'avenir heureux que nous tentons tous les jours de tracer pour eux et avec eux, avec espérance.

L'ensemble des équipes

Y. Colombet
Directeur adjoint

L. de Serres
Chef d'établissement